

à M. Régis Labeaume

Moulin à images:
Du succès à l'excès

M. Labeaume,

Qu'une chose soit claire: je ne remets nullement en question la réussite artistique qu'est le Moulin à images. C'est un spectacle remarquable.

Mais tenir les résidents du Vieux-Québec en otage à 79 reprises, c'est de l'excès. Pire, c'est un sérieux manque de respect. Car la Vieille ville n'est pas une salle de spectacles. C'est d'abord et avant tout un lieu de résidence. Imaginez un peu: 79 soirées à devoir fermer les volets -chose que nous n'avons jamais eu à faire en 10 années passées sur la rue des Remparts- car dès le début de la soirée, les gens, en attendant le Moulin, se délectent du spectacle que peuvent leur offrir les fenêtres des résidents. 79 soirées à ne pouvoir rentrer chez vous en voiture, qu'importe si vous avez un bébé et un jeune enfant, car les rues sont barrées et débordent d'individus. 79 soirées à découvrir que des personnes viennent crêcher effrontément dans votre portique, car en grim pant sur vos marches, ils croient pouvoir mieux voir le show. 79 soirées à devoir vivre les fenêtres fermées, y compris en journée d'extrême chaleur, car le son est tellement puissant qu'il réveille vos enfants et que même les fenêtres fermées, vous devez parler plus fort et grimper le volume de votre téléviseur ou de votre radio. 79 soirées à ne pouvoir vous coucher avant 23h, qu'importe si vous êtes épuisés, car il est impossible, même avec des bouchons, de s'endormir avec un tel vacarme.

Trouvez-moi une grande capitale internationale qui a un tel irrespect pour ses citoyens, M. Labeaume. Trouvez-moi des dirigeants qui méprisent à ce point les citoyens qu'ils leur disent qu'ils doivent s'attendre à vivre ainsi s'ils ont choisi la ville, plutôt que la banlieue ou la campagne. Trouvez-moi une ville qui se moque de vous lorsque vous appelez dans votre arrondissement pour expliquer votre situation. Vous ne trouverez malheureusement que Québec.

Un spectacle doit-il être diffusé sept jours sur sept pendant trois mois pour être un succès? Évidemment que non. Une, deux ou trois soirées par semaine auraient très bien fait l'affaire. D'ailleurs, n'avez-vous pas remarqué que depuis plus d'un mois, les mêmes visages revenaient dans la foule?

Ça, c'est sans compter que, durant toutes les journées, de 9hres à 22hres, des spectacles aussi bruyants que le Moulin ont lieu à l'Espace 400e. France Beaudoin y a même mis son grain de sel en venant enregistrer ses émissions par journées de canicule jusqu'à 1h30 du matin. Bref, le Moulin a peut-être cessé de tourner, or le bruit continue. Et le Moulin menace de revenir...

Demandez aux gens de Beauport, qui se sont plaints le seul soir où il y a eu un spectacle à La Baie de Beauport si c'est agréable de vivre ainsi. Vous aurez une réponse négative que vous pouvez multiplier en ampleur par 79 lorsque vous vous adresserez aux gens du Vieux-Québec.

Si vous souhaitez vider le Vieux-Québec de ses résidents, M. Labeaume, vous êtes sur la bonne voie. Mais vous oubliez une chose: ce ne sont pas les touristes qui votent pour vous, ce sont les citoyens. Si vous voulez vraiment faire quelque chose pour le Vieux-Québec, cessez de surfer sur les succès du Moulin à images et inquiétez-vous qu'en cette seule année, une école ait fermé ses portes, les épiceries aient disparu, les cliniques de médecine familiale et dentaires aient fermé et que des immeubles à logements se soient encore transformés en condos. Si votre vision du Vieux-Québec est celle d'un quartier en papier mâché, susceptible de séduire les visiteurs, alors c'est celle d'une ville qui a perdu son cœur. Car le Vieux Québec est le poulx de la Vieille Capitale. Et les résidents, l'âme du quartier.

Dominique Couturier
Vieux-Québec

Bonjour,

Je viens de découvrir votre journal en cherchant des informations sur le zonage dans le Vieux Québec.

En effet, résidente de la rue Ste Famille, j'ai souffert (et je souffre encore beaucoup !) des nombreuses nuisances causées par l'Espace 400^e et le Moulin à images, et je cherche par tous les moyens à m'opposer à sa prolongation l'année prochaine ! Si vous avez «trippé» sur ceux-ci, permettez-moi de vous dire que l'été a été particulièrement pénible cette année pour nous qui avons eu le malheur de décider de vivre dans ce que nous croyions être une zone résidentielle très tranquille, mais qui s'avère être la nouvelle zone «la plus hot en ville».

120 jours d'activités ! Pendant le tiers de l'année, nous avons eu droit à une fanfare, des klaxons, des fables de La Fontaine récitées en boucle, des tams-tams, des DJ's qui hurlaient «FAITES DU BRUIT !» et j'en passe matin midi et soir, sans aucun répit. Les activités commençaient certaines journées à 8h le matin et se terminaient à 23h. Les plaintes déposées à la ville n'ont absolument rien changé et notre seule échappatoire était encore la pluie pour passer une journée de congé tranquille ou une soirée de repos après le travail !

En ce qui concerne le Moulin à images, en plus du bruit et des touristes arrêtés devant les fenêtres des appartements, dans la rue Ste Famille,

comme s'il s'agissait de pièces reconstituées de musées (comportement loin d'être anecdotique, croyez-le ou non !), nous avons surpris des gens qui escaladaient notre façade par l'escalier de secours pour aller regarder le spectacle du haut de la terrasse des voisins (à deux reprises. La cerise sur le gâteau étant que tout accident était de notre responsabilité !), des groupes sur notre stationnement prive, à 23h ou minuit, des jeunes qui se cachaient sur le dit stationnement pour fumer du pot, du vomi sur les marches de la cuisine...

Bref, je ne pense pas que le moulin à images a été prolongé «à la demande générale» (demandez aux parents qui ont fait passer des tracts dans les boîtes aux lettres pour demander que nous appelions la ville pour contester cette décision !) et qu'il s'agissait juste de «quelques petits désagréments» minimales. Je persiste à dire qu'imposer 120 jours d'activités et environ 6000 personnes, tous les soirs, aux habitants d'une zone résidentielle, à la base très tranquille, est une erreur de jugement.

J'espère que nous arriverons à faire entendre notre voix et que, l'été prochain, au moins, la zone résidentielle sera respectée.

Bien à vous

Clarisse Dehont